

trois grandes figures lyonnaises, MM. Lucien Mangini, Vollon et Natalis Rondot.

M. Lucien Mangini, ancien député au corps législatif, ancien membre de l'Assemblée nationale, ancien sénateur, est mort à l'âge de 66 ans, en son château des Halles, près de Sainte-Foy-l'Argentière.

Il était né, en 1833, à Lyon, où il fonda, avec la collaboration de son frère, M. Félix Mangini, l'importante usine de la Buire, puis le réseau des chemins de fer des Dombes et du Sud-Est.

Il fut élu député du Rhône, le 10 avril 1870, dans une élection partielle contre M. Ulric de Fonvielle; le 8 février 1871, les électeurs du Rhône l'envoyaient siéger à l'Assemblée nationale, où il fut élu, le septième, par 60.222 voix, sur une liste de treize députés. Il siégea sur les bancs du centre gauche, vota l'amendement Wallon et l'ensemble des lois constitutionnelles. Elu sénateur, le 30 janvier 1876, il repoussa la dissolution de la Chambre demandée par M. de Broglie, le 23 juin 1877. Enfin, M. Mangini fut conseiller général du Rhône de 1866 à 1877.

Mais une cruelle maladie, qui l'avait terrassé, le retenait, depuis une dizaine d'années, éloigné des affaires; il s'était retiré aux Halles où la mort est venue l'arracher à ses amis.

Le monde des lettres perdait le même jour M. Natalis Rondot, correspondant de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique. M. Natalis Rondot fut un des plus éminents collaborateurs de la *Revue du Lyonnais*. C'est dans ce recueil que parurent en grande partie ses remarquables études sur l'art et les artistes à Lyon du *xv<sup>e</sup>* au *xviii<sup>e</sup>* siècle. Nous publierons prochainement une notice sur la vie et les œuvres de cet économiste distingué, de ce travailleur infatigable, qui fut un artiste